

Saint-Caradec – Abbaye de Timadeuc

PROFIL DE L'ÉTAPE : 6h20 25,7 km

DESCRIPTIF DE L'ÉTAPE

00,0 – À **Saint-Caradec**, prendre la direction de la mairie, passer devant la borne jacquaire KM 105 et cheminer jusqu'à la rue Nationale (ex-N 164). La traverser et prendre la D7 en direction de Pontivy. À l'intersection avec la rigole d'Hilvern (km 1,3), prendre à gauche et cheminer sur sa rive gauche ou droite (voie verte) – passage sous une voie-espress après 500 m – jusqu'à l'intersection d'un chemin agricole, site de la tranchée de Pestuan, (panneau historique de la rigole). A sa hauteur (km 2,2), quitter la rigole et prendre à gauche, descendre jusqu'au carrefour de la croix de Giben puis remonter tout droit jusqu'au hameau de Kerdrain

A hauteur du hameau prendre à droite. Passer le hameau prendre à gauche un chemin d'exploitation agricole. Remonter le coteau et redescendre vers le moulin de Beausseau. A la croix, prendre la route à droite, puis rapidement à gauche en direction de la chapelle Saint Marcel. Au pignon de celle-ci, aller à droite et remonter le chemin. A l'intersection de la route goudronnée, prendre à gauche en direction d'Hémonstoir. Passer les lieux-dits Beau Soleil, Belno et entrer dans...

1h35 06,7 – ... **Hémonstoir**. Dans le bourg, passer la mairie, prendre à droite, puis à gauche, en direction de Loudéac. A la hauteur de la fontaine ornée de trois saints, prendre à droite la C2, à droite en direction de Saint-Gonnery. Passer l'ancienne gare de Brérec, le ruisseau du Clio limite départementale entre les Côtes-d'Armor et le Morbihan, remonter vers le hameau Brérec et entrer dans le bois Robert. Arrivé à la rigole d'Hilvern, tourner à gauche pour la suivre (rive droite ou rive gauche), jusqu'à la D768 route à 4 voies. L'enjamber en empruntant la passerelle ; suivre la rigole en traversant une première route (suivre l'impasse des Colombes), puis une deuxième (suivre la rue de la Rigole) pour arriver à la troisième intersection et descendre à gauche en direction de.

3h00 12,0 – ... **Saint-Gonnery**, Au stop, tourner à gauche et prendre la rue des Deux-Ponts en direction de l'église, passer devant et remonter vers la rigole. A la hauteur de celle-ci, tourner à gauche (rue Parcola) et la longer sur sa rive gauche (sur 2.3 km). Passer deux intersections de routes et tourner à gauche à la troisième en direction du canal de Nantes à Brest. Passer le lieu-dit le Goaffré ; continuer tout droit jusqu'à l'intersection suivante et tourner à droite pour rejoindre ...

3h55 15,9 – ... **l'écluse de Boju**. A sa hauteur tourner à gauche avant le pont et cheminer sur la rive gauche. Passer l'écluse de Kermelin, puis celle de Coët-Prat, à hauteur de laquelle on

change de rive (km 17,8). Dans une courbe apparaît l'écluse du Guer avant le bourg de Saint-Samson, avec une passerelle d'accès , à 500 m. Continuer le halage et passer le ...

5h15 21,2 – ... Port fluvial de Rohan. Contourner le bassin à flot par la droite avant de revenir sur le halage. Passer sous un premier pont, Au deuxième et au niveau de la chapelle de Bonne-Encontre, sur l'autre rive, traverser sur le pont en empruntant la D2 pour changer de rive et continuer sur le halage qui suit désormais la rive gauche du canal.

[Variante : Ici, possibilité de rejoindre l'abbaye de Timadeuc en suivant le GR37 : pour cela après avoir traversé le pont, suivre la D2 puis le balisage du GR (1 km de route puis chemin creux et chemin d'exploitation ; même distance que par le chemin de hallage)]

Atteindre l'écluse de Timadeuc. A sa hauteur, prendre à gauche et remonter sur 500m vers...

6h20 25,8 – ... l'abbaye de Timadeuc.